

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2010

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

Obligatoire

Durée de l'épreuve : 4 heures – Coefficient : 7

L'usage des calculatrices est strictement interdit.

Avant de composer, le candidat s'assurera que son sujet comporte bien 8 pages numérotées de 1 à 8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET :

Les inégalités économiques sont-elles le seul obstacle à la mobilité sociale ?

Document 1 :

Revenu disponible (*) médian selon la catégorie socioprofessionnelle, en € par an

	2006
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	19 067
Cadre (A)	29 331
Profession intermédiaire	21 286
Employé	17 171
Ouvrier	16 795
Ouvrier non qualifié (B)	14 899
Ensemble	19 450
Rapport (A) / (B)	1,97

(*) Il s'agit du revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Champ : France métropolitaine, individus dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2006, la moitié des ménages dont la personne de référence est cadre disposent d'un revenu disponible annuel par unité de consommation supérieur à 29 331 euros.

Source : Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2006, www.insee.fr/fr/thèmes, 2009.

Document 2 :

Par le biais du capital culturel et scolaire qu'elle transmet, chaque catégorie sociale détermine puissamment la destinée des individus qui en sont issus : plus l'origine sociale d'un individu est élevée, plus il aura de chances d'atteindre un niveau d'études élevé et, compte tenu de la liaison forte entre formation et emploi, plus il pourra atteindre lui-même une position sociale élevée. Et l'inverse se vérifie tout aussi bien : les enfants des milieux populaires sont ceux qui sont les plus dépourvus de diplômes ou qui doivent se contenter des diplômes les moins élevés et qui, partant, ont aussi le moins de chances d'accéder à des positions moyennes et a fortiori supérieures.

Enfin, la catégorie sociale d'origine détermine aussi le rendement du capital scolaire sur le marché du travail. Car, sur ce marché, les diplômes n'ont pas la même valeur selon la catégorie sociale d'origine de leur titulaire. Ils donneront par exemple accès à des positions hiérarchiques d'autant plus élevées (et mieux rémunérées) que leurs titulaires sont eux-mêmes issus de catégories sociales plus élevées.

Source : Alain Bihl, Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, Repères, La Découverte, 2008.

DOCUMENT 3 :

Table de destinée des hommes de 40 à 59 ans en 2003 en %

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils en 2003							Structure socioprofessionnelle à la génération des pères, en %
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	TOTAL	
Agriculteur exploitant	22	6	9	17	9	37	100	16
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1	21	22	24	9	24	100	12
Cadre et profession intellectuelle supérieure	0	6	52	26	6	9	100	8
Profession intermédiaire	0	8	33	33	9	17	100	11
Employé	0	7	22	28	17	26	100	9
Ouvrier	1	8	10	23	12	46	100	43
Structure socioprofessionnelle à la génération des fils, en %	4	9	19	24	11	34	100	100

Champ : hommes, actifs occupés ou anciens ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en mai 2003.
Il s'agit de la génération des fils

Source : d'après Enquête FQP 2003, *Données sociales*, INSEE, 2006.

Document 4 :

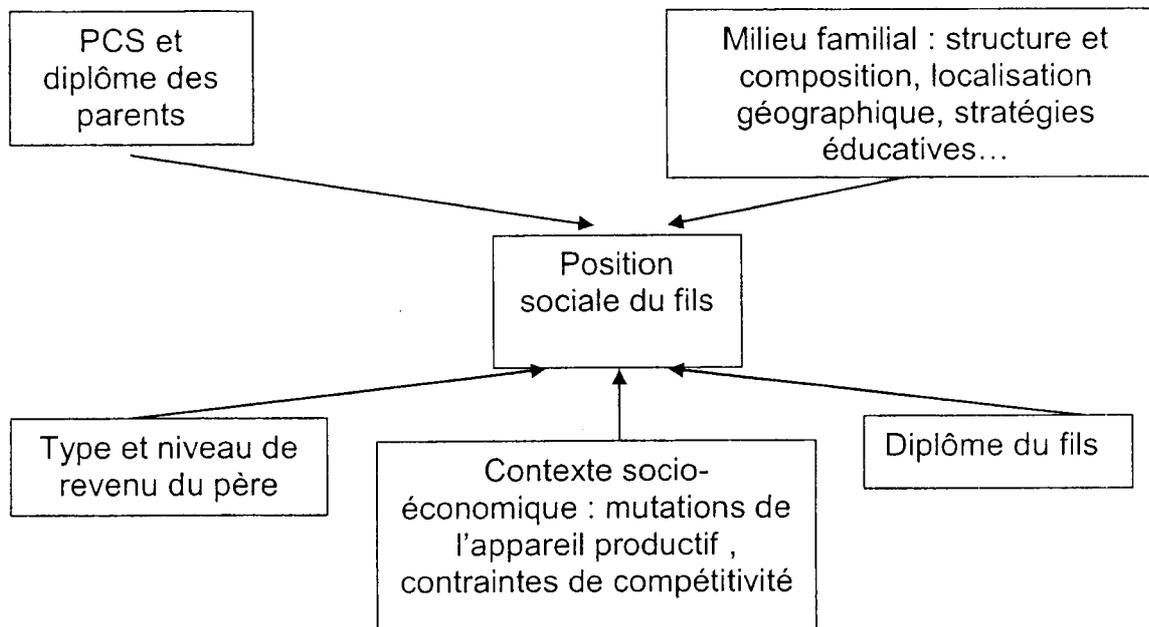
Contrairement à ce que l'on croit généralement, les progrès de la scolarisation et la baisse des inégalités des chances scolaires sont sans effet sur la mobilité sociale. La hiérarchie sociale est très peu affectée par les progrès de la scolarisation. On assiste au contraire à une dévaluation des diplômes. On a beaucoup moins de chances qu'autrefois d'obtenir, avec des diplômes moyens ou bas, un niveau social élevé. On est donc, là encore, en présence d'effets pervers. La demande scolaire a fortement augmenté. Les individus ont cru que l'école pouvait leur assurer une promotion sociale importante. Il n'en est rien car le nombre des diplômés a beaucoup augmenté pour un nombre de postes à responsabilité à peu près stable [...].

Les individus avaient de forts désirs de promotion sociale par l'école. Et ceux-ci ne se réalisent pas. La baisse de l'inégalité scolaire a abouti paradoxalement à renforcer la frustration des individus, dont les attentes de promotion ont été déçues.

Source : Pierre Bréchon, *Les grands courants de la sociologie*, Presses Universitaires de Grenoble, 2000.

Document 5 :

Les déterminants de la position sociale



Source : Gilles Ferréol et Jean-Pierre Noreck, *Introduction à la sociologie*. Cours, Armand Colin, 2003.

Document 6 :

En choisissant son lieu de résidence, on choisit aussi ses voisins et les enfants de ses voisins, ceux avec lesquels nous ferons grandir les nôtres, ceux avec lesquels nous les enverrons à l'école, etc. S'il en est ainsi, c'est parce que nous croyons que la qualité de l'environnement social immédiat pèse de tout son poids sur la réussite ou l'échec de chacun. Jusqu'à une époque récente, cette intuition pratique n'avait guère été mise à l'épreuve par les sciences sociales. Elle commence à l'être et les travaux à son sujet lui donnent raison. Loin d'être un fantasme, le poids des interactions de voisinage et du contexte immédiat sur les destins sociaux s'avère considérable. De fait, la ségrégation (...) ouvre, entrouvre, amenuise ou ferme l'horizon, selon que l'on grandit aux côtés de parents et de voisins diplômés ou dans un quartier dévasté par l'échec, dans une zone pavillonnaire peuplée de professions intermédiaires ou dans un centre-ville embourgeoisé.

Source : Eric Maurin, *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*, La République des Idées, Seuil, 2004.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME : Travail et emploi

I. Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) *Quels sont les principes du taylorisme ? (document 1) (2 points)*
- 2) *Expliquez pourquoi la standardisation des pièces et produits permet de réduire les coûts de production. (document 1) (1 point)*
- 3) *Donnez la signification des deux données soulignées. (document 2) (1 point)*
- 4) *Les données du document 2 confirment-elles la deuxième phrase du document 1 ? Justifiez votre réponse à l'aide de données chiffrées. (document 2) (1 point)*
- 5) *Que signifie l'expression : « les gains de productivité s'épuisent pour des raisons humaines » ? (document 3) (2 points)*
- 6) *Expliquez le passage souligné. (document 3) (1 point)*
- 7) *Pourquoi le « juste-à-temps » permet-il de gagner en efficacité ? (document 3) (2 points)*

II. Question de synthèse (10 points) :

Après avoir montré que les modes d'organisation du travail inspirés du taylorisme sont source d'efficacité, vous expliquerez pourquoi les entreprises ont été amenées à mettre en œuvre d'autres formes d'organisation du travail.

Document 1 :

Si l'OST a été théorisée par Taylor dès les années 1880, elle se diffuse lentement en particulier en France où les méthodes de Taylor sont adoptées progressivement durant l'Entre-deux-guerres. Aujourd'hui, le taylorisme n'a pas disparu : il continue à s'appliquer non seulement dans l'industrie mais s'applique également dans de nombreux services, comme la restauration rapide, la banque ou le marketing direct, ainsi que dans de nombreux services aux entreprises.

Au début du XXème siècle, le constructeur automobile H. Ford contribue à diffuser le taylorisme, mais aussi à le prolonger. Il ajoute à la logique taylorienne trois principes : l'utilisation du convoyeur mécanique [...], ce qui est à l'origine du travail à la chaîne en continu ; une recherche maximale de la standardisation des pièces et produits pour réduire les coûts de production par des économies d'échelle ; une augmentation des salaires ouvriers, principalement pour les inciter à rester dans l'entreprise malgré l'intensité du travail, ce qui leur donne aussi accès à la consommation des produits [...].

Certaines formes d'organisations du travail présentent des alternatives au taylorisme, par exemple le « toyotisme » ou « ohnisme », en référence aux méthodes proposées par T. Ohno (1912-1990) alors qu'il dirigeait Toyota.

Source : A. Beitone, E. Buisson, C. Dollo, *Economie, Aide-mémoire*, Sirey, 2009

Document 2 :

Le travail répétitif selon le secteur d'activité

Secteur d'activité économique	Année	Effectifs (en milliers)	Proportion de salariés (en pourcentages)	
			qui déclarent que leur travail est répétitif	dont (**): « chaque série de gestes dure moins d'une minute »
Agriculture	1984	260	14,5	35,2
	1991	284	39,4	39,6
	1998	321	44,5	41,7
	2005	256	40,7	27,1
Industrie	1984	4 705	33,7	34,3
	1991	4 464	40,9	33,7
	1998	3 990	39,1	32,8
	2005	3 973	36,4	32,3
Tertiaire	1984	11 323	14,9	21,1
	1991	12 694	25,9	19,7
	1998	14 142	25,6	21,7
	2005	16 790	25,9	23,0

(*) La répartition est faite sans tenir compte des non-réponses pour faciliter les comparaisons

(**) Parmi ceux qui déclarent que leur travail est répétitif

Source : D'après *Enquête Conditions de travail (1984-2005)*, DARES, www.dares.fr, 15/10/2009.

Document 3 :

Ce modèle (*) où consommation et production s'auto-entretenaient en une spirale vertueuse, a commencé à rencontrer quelques écueils durant les années 1970. En premier lieu, les gains de productivité s'épuisaient pour des raisons technologiques et humaines : les ouvriers rejetaient de plus en plus ce « travail simple » et réagissaient par des grèves, un fort absentéisme, une production de mauvaise qualité, des freinages, voire des sabotages dans les ateliers. En second lieu, la norme de consommation s'épuisait dans les pays industrialisés : tendanciuellement, les marchés des pays industrialisés étaient saturés puisque les salariés avaient acquis un certain nombre de biens durables. [...]

Dans cette même période, le Japon qui venait de découvrir les atouts du fordisme, l'avait complété de méthodes originales de fabrication et de production en petites et moyennes séries pour son marché insulaire : pilotage par l'aval, juste-à-temps, travail en équipes, évaluations individuelles des ouvriers... Lesquelles, quelque peu adaptées, allaient bientôt envahir la planète parce qu'elles résolvaient certaines des questions posées par le modèle productif fordien.

(*) Il s'agit du « modèle tayloro-fordien »

Source : Jean-Pierre Durand, « Le travail aujourd'hui, crises et modèles productifs », *Ecoflash*, n°236, mars 2009.